

ÉPISODE CÉVENOL 7

8 octobre 2019

Un courant d'air et de rivière

*Conversations presque fictives
entre un habitant et l'agent
Linky puis le gendarme*

Il est encore tôt le matin, je descends les escaliers de mon immeuble, mal réveillé et en retard comme d'habitude, pour rejoindre un ami qui m'attend déjà et plof ! je tombe nez à nez avec un type qui s'affaire au niveau du placard aux compteurs. LINKY ! Me voilà subitement tout à fait lucide :

- Bonjour ! Vous faites quoi là ?

- Ben... voyez bien, je change les compteurs. On est de la société Parera.

- Ah bon, on vous attendait pas avant octobre ! C'est ce qui avait été annoncé, et puis comment êtes-vous entré dans l'immeuble ?

- Quelqu'un sortait, on était juste là dans la rue, alors ça tombait bien.

- Mais vous n'êtes pas censés prévenir les gens avant de changer le compteur ?

- Ben je vois pas pourquoi leur demander ? Y avait qu'à mettre un autocollant sur le compteur pour dire non.

- Y en a plein qui s'y opposent. Moi j'en veux pas du Linky !

- Vous avez prévenu Enedis ? Vous avez écrit une lettre ?

- Oui, oui, j'ai écrit une lettre mais je constate surtout que vous auriez changé mon compteur si je n'étais pas passé par hasard.

- Moi je comprends pas tout ce barouf, ils sont pas beaux ces compteurs (il rigole), ben dites, vous êtes bien le premier à Saint-Jean à vous y opposer !

- Vous me décernez une médaille ? Dites, vous allez rester longtemps dans le village ?

- Je sais pas, on a environ 1300 compteurs à poser.

- 1300 ! Et vous êtes combien ?

- ça dépend, je sais pas trop, entre 6 et 10 peut être ?

- Mais vous en posez combien par jour ?

- Par agent on doit en poser huit et parfois on en pose un peu plus.

- Bon, mais vous respectez bien le refus des gens ?

- Juré !

Ne pouvant en tirer davantage, je passe mon chemin, non sans lancer l'alerte par téléphone : « Attention ! Parera est là et pose les Linky sans prévenir ! ». Quand soudain, je vois un agent dans une propriété privée occupé à placer un nouveau compteur. Et voilà que la propriétaire arrive en voiture et en sort visiblement mécontente : « je n'en veux pas, je n'en veux pas ! Arrêtez tout de suite ! » Mais voilà... l'ancien était déjà débranché. Que faire ? Palabres, discussions... et entre temps quelques « anti-Linky » déboulent et se mêlent à la querelle à laquelle l'agent met fin en

acceptant finalement de replacer l'ancien compteur.

Soudain débarquent les gendarmes. Manquaient plus qu'eux ! Que viennent-ils foutre ici. C'est évident, je ne peux quitter les lieux dans ces conditions et je préviens mon ami que je m'attarderai. Ils sortent de leur voiture :

- Bonjour, tout se passe bien ?

- Pourquoi ça ne se passerait pas bien ?

- Ben, on a entendu dire qu'il pourrait y avoir de la violence !

- Pardon ? De la violence, mais qui vous a dit ça ?

- Non ! pas ici mais ailleurs. Bon, bon... Monsieur fait son travail... Et nous aussi.

- Et nous vérifions que les règles sont respectées. Il ne peut violer une propriété privée ! Et vous, que faites-vous dans ce cas ?

- Ah parce que vous insinuez que nous ne faisons pas correctement notre travail ? s'exclame le gendarme en s'érigeant face à moi.

- Excusez mais il y a viol de la propriété privée, ça n'a pas l'air de vous gêner.

- Et vous, les anti-Linky, vous ne la violez pas ?

- Ah non, c'est la propriétaire qui nous a invités chez elle !

Le gendarme me scrute d'un œil mauvais et s'éloigne. Une fois l'ancien compteur placé, les « anti-Linky » reprennent leur chemin pour informer les habitants de leurs droits et moi, je vais enfin rejoindre l'ami qui va certainement me remonter les bretelles pour mon retard !



Épilogue : Sachez que les agents de PARERA ont dit qu'ils ne changeaient pas les compteurs sur lesquels était placé un autocollant ou tout autre signallement précisant son refus. Il est également recommandé d'appeler la société au **05 62 67 92 36** pour signifier son rejet. Mais ne nous faisons pas d'illusions, ce n'est que partie remise !

Pluie de prunes hors saison

Les vieilles maisons et les immeubles bourgeois de la Grand' rue n'en sont pas revenus : on a déroulé devant leurs portes un macadam tout neuf-tout propre, et des pavés tendus d'un bord à l'autre soulignent la perspective de l'artère principale du village en lui donnant un air guilleret de fête permanente.

Le stationnement y est désormais strictement limité à quelques zones bleues ou à des arrêts minute. Or, si on ne peut décemment pas se plaindre de la diminution des stationnements sauvages, la police municipale a fait chauffer cet été plus que de

mesure le carnet des contraventions, et les « verbaliseurs » eux-mêmes le reconnaissent. Deux exemples : un habitant handicapé qui à cause de son handicap se gare toujours devant sa porte, a été aligné cinq fois ; et des soignants qui visitent tôt le matin des résidents de la maison partagée ont commencé leur journée avec une « prune ». On aurait souhaité moins de zèle et un peu plus de discernement. Mais cette fièvre était peut-être due à la canicule puisqu'elle semble avoir fortement baissé en même temps que le thermomètre. Si bien qu'il y a peu une voiture garée sur un emplacement d'arrêt minute a pu y rester tranquillement toute la matinée. D'ailleurs à la question de savoir ce que recouvre la notion d'arrêt minute, on nous a répondu que c'était une autorisation de stationnement de une heure ! Allez y comprendre quelque chose !



Cependant, si vous avez un PV que vous trouvez injustifié, n'allez pas réclamer auprès de la police municipale ni de la mairie mais faites comme indiqué sur l'arrêté ci-dessus.

Vous pouvez aussi, dans un bel accès de civisme, décider d'apporter votre obole à l'Etat.

Par ailleurs le parking public payant est désespérément vide, comme vous pouvez le constater ci-contre. [G.M.]



De l'indifférence comme « mode de vie européen »

Il est des maux que l'on ne peut oublier. Ceux de l'immigration, malgré un passé chargé de souffrances et de désillusions, ont pourtant longtemps subi un déni généralisé et une constante propension à être rayés des lignes des histoires officielles.

Ce dernier siècle et demi écoulé en Europe a pourtant vu bien des hommes et des femmes quitter leur pays, parfois poussés par la misère ou par les persécutions, parfois appelés pour renforcer la chair ouvrière nécessaire au développement des puissances industrielles se constituant. Bien des raisons ont conduit à l'exil, et bien des difficultés ont connu les exilés. Mais l'un des points constitutifs d'une histoire commune à ces parcours torturés pourrait certainement être désigné par l'omission du rôle pourtant primordial qu'ils ont joué. Une sorte d'histoire inscrite en *négatif*, où l'immigré ne pourrait avoir d'existence qu'au regard de l'intérêt des états *accueillants*.

Ainsi, de nombreux états-nations européens se sont construits dès la fin du XIX^{ème} siècle par l'artificialisation d'un « nous » identitaire s'opposant à un « eux » étranger, comprendre ceux du dehors, ceux risquant de venir envahir des patries alors en pleine formation. Les concepts de xénophobie et de nationalisme ont largement puisé dans ce registre oppositionnel, et donné lieu à quelques-uns des conflits mondiaux les plus sanglants. Ils ont aussi marqué le point de départ à l'assimilation de l'immigré à une menace, et ainsi inauguré les premières réglementations venant légiférer tout déplacement humain passant d'une frontière à une autre.

Mais l'immigration vue par les états est aussi celle d'une hypocri-

sie sans borne où le bénéfice tiré de l'apport fourni par l'immigration, tant économique, politique que culturel, n'a eu pour retour que le refus des droits les plus légitimes. À celles et ceux qui ont contribué – dans le silence et le mépris le plus souvent – aux travaux les plus harassants, ceux nécessaires aux besoins fluctuants d'une économie en pleine expansion, ceux-là n'ont eu pour seul choix soit de se plier à une *sous-existence* sociale et juridique, soit de disparaître par l'assimilation ou par le retour au pays. La doctrine du *marche ou crève* prenant ici une limpide réalité.

L'on dit pourtant que l'histoire se répète mais ne se ressemble pas. Les camps d'internement français où furent parqués avant-guerre les espagnols républicains fuyant le franquisme pourraient-ils faire écho aux camps grecs où sont parqués aujourd'hui les révolutionnaires syriens fuyant le régime d'Al-Assad ? Les travailleurs belges, italiens, ou algériens construisant autoroutes et banlieues des trente glorieuses sont-ils les mêmes travailleurs maliens, camerounais ou ivoiriens ramassant tomates et oranges dans les champs aujourd'hui ? Les politiciens qui ont usé de l'antisémitisme hier usent-ils des mêmes subterfuges pour se porter au pouvoir que ceux qui insufflent la peur des étrangers où de l'islam aujourd'hui ?

La récente dénomination du portefeuille de la nouvelle commission européenne concernant les migrations s'intitulant « Protection de notre mode de vie européen » ne pourrait ainsi sembler qu'une étape logique dans la continuité de l'acceptation des conceptions identitaires européennes. Qu'une banalisation de plus où se protéger d'un étranger reviendrait à ce protéger d'un ennemi. Où un *mode de vie* bâti sur le rejet de l'autre et sur son exploitation vaudrait tout de même la peine d'être défendu. Dans son ouvrage sur « Les origines du totalitarisme », Hannah Arendt rapportait : « Avant de faire fonctionner les chambres à gaz, les nazis avaient soigneusement étudié la question et découvert à leur grande satisfaction qu'aucun pays n'allait réclamer ces gens-là. Ce qu'il faut bien savoir, c'est qu'une privation complète de droits avait été créée bien avant que le droit de vivre ne soit contesté. » Si notre mémoire laisse aujourd'hui vivre – et mourir – dans l'indifférence celles et ceux qui errent ici dans l'exil, qu'en sera-t-il demain ? [Cévennes sans frontières]

Platanes mutilés place Carnot

En cette fin de mois de juillet 2019 les platanes de la place d'armes (Place Carnot) ont été « estronchés ».

Les manèges et autres équipements forains sont devenus tellement imposants que la mairie a été obligée d'amputer de nombreuses branches de plusieurs platanes, là où elles gênaient et sans aucune considération pour leur équilibre végétal.



Une fois les manèges partis le résultat est visuellement navrant. Les manèges sont-ils plus importants que les arbres ?

Envoyez-nous vos contributions et remarques.

Contact : episodecevenol@laposte.net

Ne pas jeter sur la voie publique S.V.P.